

Directives de ventilation du plan comptable électro

se basant sur le plan comptable suisse PME



EIT.swiss

Impressum

Editeur

inspecta treuhand ag
Rorschacher Strasse 304
Postfach 242
9016 St. Gallen
Téléphone 071 243 56 60

© inspecta treuhand ag

Rédaction et production

Responsable: Christoph Rusch

Table des matières	Page
1. Remarques générales	4
2. Codage des comptes sur les pièces comptables - ventiler les comptes	4
3. Structure du plan comptable	5
4. Classification des diverses écritures comptables	5
5. Explications des comptes	
Actifs	8
Passifs	10
Chiffre d'affaires	12
Charges de matériel, biens marchands, prestations	13
Charges de personnel	14
Autres charges d'exploitation	16
Résultat des activités annexes de l'exploitation	19
Résultats exceptionnel et hors exploitation produits et charges	20

1. Remarques générales

L'obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes est réglée par l'art. 957 CO. Les entreprises individuelles et les sociétés de personnes qui ont réalisé un chiffre d'affaires de ou supérieur à CHF 500'000.00 doivent tenir une comptabilité et présenter des comptes. Ceci est également valable pour les personnes morales (SA, Sàrl, sociétés coopératives, fondations sans dispense du devoir de révision).

Les entreprises individuelles et les sociétés de personnes qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à CHF 500'000.00 tiennent une comptabilité des recettes et des dépenses ainsi que du patrimoine (carnet du lait). Les associations et les fondations qui n'ont pas l'obligation de requérir une inscription au registre du commerce et les fondations dispensées de l'obligation de désigner un organe de révision peuvent aussi utiliser cette forme de comptabilité. Cependant, il est conseillé pour ce groupe d'entreprises, de tenir une comptabilité et de présenter les comptes selon des exigences plus élevées. Ceci leur permet de comparer les chiffres-clé de la branche ou, si elles se développent positivement, de ne pas devoir adapter une nouvelle fois le système comptable.

Le plan comptable électro de l'EIT.SWISS s'appuie sur le plan comptable suisse PME. Il peut être élargi par des positions supplémentaires et répondre ainsi aux exigences particulières des entreprises.

Le plan comptable électro de l'EIT.SWISS contribue à l'uniformité de l'organisation comptable dans la branche. Il sert aussi de base pour participer à la comparaison interentreprises et pour les calculs des charges de l'EIT.SWISS.

La structure du plan comptable électro de l'EIT.SWISS satisfait aux exigences légales, au droit des sociétés anonymes, à la nouvelle ordonnance sur les normes comptables reconnues (ONCR) et aux dispositions de la loi sur la TVA.

Ce plan comptable se réfère aux entreprises d'installations électriques avec ou sans commerce. Pour les entreprises exerçant d'autres activités telles que tableaux électriques/automation, département radio et tv etc., il y a lieu d'ouvrir de nouveaux comptes.

2. Codage des comptes sur les pièces comptables - ventiler les comptes

Ventiler les comptes a un rôle très important dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Des questions ou des insécurités surgissent fréquemment. C'est pourquoi, afin de soutenir la clientèle et les collaborateurs/collaboratrices, nous avons décidé d'élaborer cet outil de travail.

Afin qu'une comparaison des résultats d'exploitation avec d'autres entreprises ou avec des valeurs de l'année précédente soit possible, la continuité doit être assurée. Ce qui veut dire qu'il faut ventiler les comptes de manière généralisée. Un autre fait très important est de composer, lors de la ventilation, avec les exigences de l'administration des impôts, des caisses AVS et de la statistique des arts et métiers et répondre fréquemment aux exigences de la clientèle.

3. Structure du plan comptable

Le plan comptable est divisé en diverses classes de comptes. Avant de chercher au hasard un compte sur le plan comptable, il faudrait réfléchir dans quelles classes, le compte recherché pourrait être classifié. En outre, nous pratiquons la séparation entre les comptes de produits et charges et les comptes de résultats.

Les comptes de bilan (compte de l'actif) figurent dans les classes 1 et 2, ceux du compte de pertes et profits (compte de résultat) dans les classes 3 à 8. Cependant, les résultats exceptionnels et hors exploitation y compris les charges et les produits exceptionnels apparaissent séparément dans la classe de compte 8.

Ci-dessous les classes figurant au plan comptable:

- | | |
|---|---|
| 1 | Actifs |
| 2 | Passifs |
| 3 | Chiffres d'affaires |
| 4 | Charges de matériel, biens marchands, prestations |
| 5 | Charges de personnels |
| 6 | Autres charges d'exploitation, amortissements, résultat financier |
| 7 | Résultat des activités annexes d'exploitation |
| 8 | Résultat exceptionnel et hors exploitation, produits étranger à la période ou non, impôts |

Ces classes sont organisées en groupe.

4. Classification des diverses écritures comptables

Nous distinguons:

- A. Ecritures comptables sans effet sur le résultat
Ecritures comptables dans le bilan ou dans l'actif, et écriture comptable dans les comptes de résultat.
- B. Ecritures comptables avec effet sur le résultat
Ecritures comptables qui affectent tant les comptes de bilan que les comptes de résultat.

A-1 Opérations de transfert d'argent

Les opérations de transfert d'argent sont des mouvements comptables entre les comptes financiers (caisse, poste, banque). Le système de comptabilité exige aussi dans ce cas une double notation. Le compte 1090 (compte d'attente en espèces) est prévu pour.

A-2 Actif : débits/crédits

Il faut différencier entre les inscriptions obligatoires et les inscriptions activables (qui peuvent figurer à l'actif).

Les inscriptions à l'actifs obligatoires sont:

Choses et droits, dont la personne ou la société astreinte au bilan, détient les droits de propriété ou le pouvoir de disposition et peut s'attendre à des revenus ultérieurs respectivement à des capacités de jouissance.

Exemple:

Nouvelles acquisitions de machines, d'équipements et de véhicules, coûts d'acquisition inclus tels

que frets, douane, frais d'achat et frais d'installation.
Achat de propriétés et terrains, droits de mutation inclus.

Sont activables:

Entretien et réparations de l'entreprise et de l'immeuble qui entraîne une augmentation de valeur.

N.B. Selon la grandeur de l'entreprise et la branche, les outillages et les acquisitions de remplacements sont comptabilisés jusqu'à un montant de CHF 1'000.-- comme entretien.

A-3 Passif: débits/crédits

Les mouvements des comptes les plus fréquents sont les débits et crédits des dettes à court et à long terme (compte courant banque, emprunts et dettes hypothécaires).

A-4 Prélèvements privés/mouvements des capitaux

Pour bien remplir sa déclaration d'impôt, les prélèvements privés sont ventilés comme suit:

- Consommation privée
- Assurances privées
- Impôts privés
- Eventuellement charges et produits de l'immeuble privé

Les prélèvements sur capital et les apports en capital exceptionnels sont généralement comptabilisés dans un compte séparé (achats de titres, ventes de titres intérêts inclus).

Les comptes immobilier d'immeubles privés devraient figurer dans un compte privé.

Il faut surtout tenir compte des séparations suivantes

*Fortune commerciale / fortune privée
Revenu commercial / revenu personnel*

Définition de la fortune commerciale:

„La fortune commerciale comprend tous les éléments de fortune qui servent, entièrement ou de manière prépondérante, à l'exercice de l'activité lucrative indépendante.

Il en va de même pour les participations d'au moins 20 % au capital social ou au capital de fondation d'une société de capitaux ou d'une société coopérative dans la mesure où le détenteur les déclare comme fortune commerciale au moment de leur acquisition (art. 18, al. 2 LIFD).

Le genre de jouissances qu'il soit direct ou indirect fait autorité dans le canton de St Gall et la Confédération. S'il s'agit de biens mixtes, le principe de la prépondérance est valable. Ceci veut dire qu'un actif est déclaré dans la fortune qui sert de manière prépondérante ou est majoritaire.

Exemple:

Fortune commerciale

- Usine
- Ateliers
- Véhicules
- Machines
- Equipements de bureau
- Titres utiles aux enjeux commerciaux
- ..ou acquis pour ces raisons

Fortune privée

- Villa individuelle du titulaire de l'entreprise
- Mobilier de ménage
- Tite en tant qu'investissement des capitaux
- Bijoux, timbres-postes, collection de médailles
- Emprunt privé
- Bateau, moto
- Cheval de course

B - Ecritures comptables avec effet sur le résultat

Ce terme englobe chaque charge et chaque produit. Les comptes de classes 3, 4, 5, 6 et 7 appartiennent au compte d'exploitation, tandis que la classe 8 englobe les comptabilisations hors exploitation et exceptionnelles.

Pour quelle raison la **classe 8** est-elle indispensable? Si nous prenons la statistique des arts et métiers comme exemple, la comparabilité des entreprises entre-elles ne serait pas donnée, si les facteurs hors exploitation et exceptionnels n'influenceraient pas le compte d'exploitation. C'est pourquoi, il faut imputer à l'entreprise un loyer pour les locaux utilisés pour ses propres besoins.

Il en va de même pour déterminer les valeurs de calcul sur la base des chiffres-clé de l'EIT.SWISS.

St.-Gal, novembre 2013 / Christoph Rusch

Explications des comptes

1 Actifs		
10 Actifs circulants		
1000	Caisse	Ecriture des dépôts et retraits d'argent. Contrôles et documentations hebdomadaire de l'état de la caisse. Clarifier immédiatement les erreurs de caisse.
1010	PostFinance	Ecriture des dépôts et retraits d'argent. Vérifier chaque mois l'extrait de compte de PostFinance.
1020 1021	Banque 1 Banque 2	Ecriture des dépôts et retraits d'argent. Vérifier chaque mois le solde avec les relevés du compte de banque. Les soldes négatifs bancaires seront inscrits dans les comptes 2120 cc.
1029	Banque WIR en espèces	Les comptes en espèces WIR en CHF sont traités comme les avoirs bancaires.
1060	Titres à court terme coté en bourse	Les titres négociables et cotés en bourse et les droits valeurs qui peuvent être réalisés à court terme.
1069	Corrections de valeur sur titres	Corrections de valeur des titres du compte 1060 inscrits au bilan.
1090	Comptes d'attente en espèces	Compte réfléchi pour mouvements entre les comptes financiers, par ex. retraits en espèces de la banque. Ce compte réfléchi figure dans le livre de caisse et le compte en banque comme classe de compte 1090.
1091 1098	Compte de passage salaire Compte de passage	Le compte de passage sert de charnière entre les livres auxiliaires. <i>Remarque:</i> Un solde éventuel dans ce compte sera clarifié de manière suivie. D'autres comptes de passage peuvent figurer dans cette classe, si les livres auxiliaires (salaire, débiteurs, créditeurs) sont informatisés et que les comptabilisations dans le grand livre (comptabilité financière) sont automatiques.
1099	Montants inexplicés	Ce compte sert d'intermédiaire pour clarifier des différences ou certains postes.
1100	Créances résultant de ventes et de prestations (débiteurs)	Avoir des clients.
1109	Ajustements sur créances (ducroire)	Pas d'écritures durant l'année. Ajustement des provisions en fin d'exercice. Les pertes sur les avoirs des clients sont à reporter au compte 3905.
1140	Emprunts	Emprunt envers des tiers (par ex.: avances de salaire)
1149	Ajustements sur prêts	Corrections éventuelles sur des prêts improductifs.
1160	Créances à court terme envers des actionnaires	Créances à court terme envers des actionnaires
1170	Impôt préalable sur matériel, prestations	Sur ce compte, on enregistrera l'impôt préalable des paiements créanciers de la classe de compte 4 „charges de matériel, biens marchands et prestations“. Vérifier le report du solde selon le décompte TVA.
1171	Impôt préalable s/investissements, charges d'exploitation	Impôt préalable des paiements créanciers des classes de comptes: 1 « actifs », 5 « charges de personnel », 6 « charges d'exploitation ». Vérifier le report du solde selon le décompte TVA.
1172	Impôt préalable 0 %, consommation propre corrigée	Uniquement les écritures automatiques informatisées des activités commerciales exemptes ou exclues du champ de la TVA.
1173	Compte auxiliaire impôt préalable	Uniquement les écritures automatiques informatisées selon la méthode des prestations reçues.
1176	Impôt anticipé (IA) à récupérer	IA sur les produits financiers des personnes morales et des sociétés en nom collectif inscrites au RC.
1190	Banque WIR	Ecriture des dépôts et retraits d'argent. Vérifier absolument le solde du relevé WIR. Par prélèvement privé 20% d'abattement
1199	Ajustements sur avoir WIR	Pas d'écritures durant l'année Ajustement des provisions en fin d'exercice (par ex. 20% de la valeur nominale; respecter les lois cantonales des autorités fiscales).
1200	Stocks	Pas d'écritures durant l'année. Débiter les achats de marchandises dans le compte de classe 4. Contre-passation: stocks en début d'exercice. Passation d'écriture: stocks en fin d'exercice.
1280 1290	Prestations non facturées	Pas d'écritures durant l'année.

	Travaux en cours	Contre-passation: état des travaux en cours / des prestations non facturées en début d'exercice. Passation d'écriture: état des travaux en cours / des prestations non facturées en fin d'exercice.
1300	Actifs de régulation (actifs transitoires)	Pas d'écritures durant l'année. Contre-passation: état des actifs de régulation en début d'exercice. Passation d'écriture: état des actifs de régulation en fin d'exercice. Charges concernant le nouvel exercice, payées dans l'exercice écoulé (par ex. primes d'assurances, frais de location et de baux payés à l'avance). Résultat concernant l'exercice écoulé qui portera ses fruits dans le nouvel exercice (par ex. bonus accordés et qui seront octroyés ultérieurement).

14 Actifs immobilisés		
1400	Titres actifs mobilisés	Ce compte sera utilisé uniquement pour le capital commercial et pour des placements à long terme. Actions, bons de participation, titres de participation, obligations, placements financiers etc. (non cotés en bourse).
1411	Dépôt de garantie du loyer	Les entreprises devant déposer une caution, peuvent gérer ici le compte bancaire correspondant et y imputer les intérêts en fin d'exercice.
1440	Créances à long terme	Les créances privées seront inscrits au compte 2850. Les créances envers des actionnaires accordées à long terme seront inscrites séparément au compte 1460.
1460	Créances à long terme envers des actionnaires	Selon CO 663a, al. 4, les créances envers des actionnaires seront inscrites séparément.
1480	Participations	Parts d'au moins 20% des droits de vote.
1500	Machines et appareils	Activer les acquisitions. Ventes de machines et d'appareils
1510	Mobilier et installations	Selon la grandeur de l'entreprise et la branche, les acquisitions de remplacements jusqu'à un montant de CHF 1'000.-- sont généralement comptabilisées comme entretien (compte 6100). Ventes de mobilier activé et installations
1520	Machines de bureau, infrastructure informatique	Activer les acquisitions supérieures à CHF 1'000.--. Ventes de machines de bureau et TED.
1530	Véhicules	Activer les acquisitions supérieures à CHF 1'000.--. Ventes de véhicules.
1540	Outillages et appareils	Outillages supérieurs à CHF 1'000.-- Ventes d'outillages activés.
1550	Installations de stockage	Acquisitions activées supérieures à CHF 1'000.--. Ventes d'installations de stockage.
		Pour chaque compte (1500 - 1550), il est possible de procéder à une description détaillée, par exemple: stock, ET, installation, atelier, magasin, administration + vente. L'application de la méthode de l'amortissement indirect implique des sous-groupes de comptes séparés se terminant toujours par un 9 (exemple : 1509, 1519, 1529 etc.).
1600	Immeuble d'exploitation	Prix d'achat selon le contrat de vente. Frais du transfert de propriété (droit de mutation), frais de cadastre, frais de commission, frais de construction, dépenses entraînant une plus-value, ventes d'immeubles d'exploitation. <u>Remarque:</u> Les immeubles privés n'apparaissent généralement pas au bilan.
1700	Brevets, know-kow, droits de licence, droits	Acquisition d'objets non corporels qui servent à une activité lucrative.
1770	Goodwill	Plus-value d'une entreprise ou la valeur de fonds de commerce qu'il faut payer en cas de reprise de cette activité.
1850	Capital non versé: capital social, capital de fondation	Si le capital statutaire fixé n'est pas versé au total, la part de capital pas encore versée est activée dans ce compte et imputée comme créances au profit de la société.

2 Passifs		
20 Dettes à court terme (ct) des capitaux externes		
2000	Dettes résultant d'achats et de prestations (créanciers) 2001 Autres créanciers	Pas de comptabilité informatisée créanciers -Pas d'écriture durant l'année. Vérifier les paiements à l'aide des comptes de frais. Contre-passation: état des dettes en début d'exercice. Passation d'écriture: état des dettes en fin d'exercice.
2030	Acomptes de clients	Pas d'écriture durant l'année.
2120 2121	Banque 1 Banque 2	Les soldes négatifs bancaires seront inscrits à la clôture des comptes dans les comptes 2120 cc. cf. compte 1020
2140 2160	Dettes envers des tiers Dettes à ct. envers des actionnaires	Emprunts ou avances à court terme consentis à un taux d'intérêt et accordés à bref délai.
2200	Impôt sur le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des paiements débiteurs de la classe de compte 3 compte de résultat. Vérifier le report du solde selon le décompte TVA.
2201	Compte auxiliaire impôt sur le chiffre d'affaires	Uniquement les écritures informatisées automatiques selon la méthode de prestations reçues. Pas d'écriture durant l'année.
2202	Compte de facturation taxe sur la valeur ajoutée	Report trimestriel des soldes des comptes 1170, 1171 et 2200. Paiement de la TVA à l'Administration fédérale des contributions (AFC) en utilisant ce compte.
2210 2260	Dettes envers des tiers Dettes à ct. envers des actionnaires	Emprunts ou avances à court terme consentis sans intérêt et accordés à bref délai.
2261	Dividendes	Passation des dividendes de l'apport de capital selon la décision de l'assemblée générale de l'année précédente. Comptabilisation des dividendes versés. Comptabilisation des IA versés / des dividendes versés à l'AFC.
2270 ... 2279	Compte courant institut de prévoyance ... Compte courant impôt à la source	Le compte courant des instituts de prévoyance est utilisé si la comptabilité des salaires et financières sont reliées et que les assurances sociales sont comptabilisées nettes dans le compte de résultat. Le montant effectif dû envers les assurances sociales figure au passif.
2300	Passifs de régularisation (passif transitoire)	Pas d'écriture durant l'année. Produits qui concernent le nouvel exercice, mais qui sont enregistrés durant l'exercice écoulé (par ex. loyer). Charges qui concernent l'exercice écoulé, mais qui seront versées durant le nouvel exercice.
2340	Provisions pour les sinistres en cours	Pas d'écriture durant l'année. Provision pour des sinistres déjà déclarés.
24 Dettes à long terme (lt)		
2400	Prêts bancaires	Dettes bancaires sous forme d'avances fixes, prêts etc. dont l'échéance est supérieur à 12 mois.
2450	Emprunts	Dettes sur prêts sans sécurité particulière. Crédits d'exploitation. Échéance supérieure à 12 mois; inférieure à 12 mois compte 2210. <u>Remarque:</u> Les dettes sur prêts avec garantie hypothécaire sont inscrites généralement dans le compte 2460ff. Il faut tenir compte ici du mobile de financement. .
2460	Hypothèques	Hypothèques Emprunt hypothécaire Intérêts et paiements à crédit séparés Vérifier périodiquement les soldes selon les décomptes d'intérêts- <u>Remarque:</u> Les intérêts des dettes hypothécaires seront imputés au compte 7510.
2480	Emprunts envers les actionnaires à long terme produisant des intérêts	Emprunts ou avances à long terme consentis <u>à un taux d'intérêts</u> et accordés à long terme.
2500 2560	Autres dettes à long terme Emprunts à lt. envers les actionnaires	Emprunts ou avances à long terme <u>consentis sans intérêts</u> et accordés à long terme.
2600	Provisions à long terme	Pas d'écriture durant l'année. Provisions usuelles
2630	Provisions pour travaux de garantie	Pas d'écriture durant l'année. Provisions pour travaux de garantie. 1% des deux derniers chiffres d'affaires annuels (selon le code cantonal des impôts)

28 Capital propre (personnes morales)		
2800	Capital social, capital de fondation	Capital fixé selon les statuts.
2900	Réserves légales issues du capital	Agio de fondation, apports, primes ou subsides.
2950	Réserves légales issues du bénéfice	Parts de bénéfice affectées aux réserves légales selon la décision de l'assemblée générale.
2960	Réserves facultatives	Formation de réserves supplémentaires ou statutaires.
2970	Bénéfices reportés / pertes reportées	Inscrire le montant du report en début d'exercice.
2979	Bénéfices ou pertes de l'exercice	Résultat de l'entreprise obtenu lors de l'exercice en cours.
2980	Actions propres, parts du capital social	Le rachat d'actions personnelles ou parts de capital social doit être imputé directement au capital propre en tant que poste négatif. Le lecteur du bilan peut ainsi repérer la diminution des avoirs réalisables (capital propre).

28 Capital propre (raison individuelle)		
2800	Capital propre en début d'exercice	Pas d'écriture durant l'année. Report des comptes bénéficiaires et du capital le 1 ^{er} jour du nouvel exercice.
2820	Apports de capital et prélèvements sur capital	Apports de capital et prélèvements sur capital du titulaire de l'entreprise. Mouvements de titres privés- Produits privés des titres
2850	Privé	Une ventilation des prélèvements privés assure une meilleure vue d'ensemble, ce qui est précieux pour remplir les feuille d'impôt.
2851	Prélèvements privés en nature	
2852	Parts privées des charges d'exploitations	
2854	Primes d'assurance privées	
2855	Cotisations privées à titre de prévoyance	
2856	Impôts privés	
2870	Indemnités journalières / APG	Indemnités journalières en cas d'accidents ou de maladie pour le titulaire de l'entreprise. Allocations APG du titulaire de l'entreprise.
2871	Allocations familiales	Allocations familiales du titulaire de l'entreprise ou de son épouse qui coopère.
2872	Rentes AVS	Rentes AVS/AI/du conjoint survivant respectivement du/de la titulaire de l'entreprise.
2873	Revenus de l'activité professionnelle dépendante	Si un certificat de salaire est établi, il faut inscrire dans ce compte le revenu plus déduction AVS (par. ex. indemnités pour la commission d'examens, les examens de fin d'apprentissage).
2979	Bénéfices ou pertes de l'exercice	Résultats obtenus par l'entreprise durant l'exercice courant.

3 Chiffres d'affaires résultant des ventes et des prestations		
30 Chiffre d'affaires (CA) brut de l'installation		
3000	Chiffre d'affaires brut des commandes de l'installation	Chaque entreprise peut ventiler individuellement les chiffres d'affaires. Par ex.: chiffre d'affaires des constructions de logements (maisons individuelles, constructions luxueuses, immeubles collectifs, ensemble d'habitation), grands ensembles, immeubles commerciaux, constructions industrielles et commerciales, éléments de construction. La ventilation peut aussi se faire selon le point de vue suivant: nouveaux bâtiments, transformation et agrandissement, plus éventuellement diverses subdivisions.
3010	cmdes de l'atelier	
3020	cmdes de la télécommunication	
3030	cmdes du service de réparation	
3040	cmdes des lignes aériennes & câbles	
3060	cmdes des radios, TV, SAT	
31 Chiffre d'affaires brut d'élaboration technique pour des tiers		
3100	CA brut d'élaboration technique pour des tiers (projets)	Ce compte désigne les chiffres d'affaires des commandes de l'élaboration technique (chiffre d'affaires des projets) qui ne font pas l'objet d'un ordre de fabrication..
32 Chiffre d'affaires brut des ventes de marchandises		
3200	CA brut des ventes de marchandises	
3210	CA brut des ventes de marchandises en magasin	
34 Chiffre d'affaires brut des prestations		
3400	Chiffre d'affaires ET (RS, contrôles)	
36 Chiffre d'affaires brut des produits annexes		
3600	CA brut des activités annexes	Ces comptes peuvent être, selon la fréquence des cas, gérés séparément ou comme comptes collectifs en utilisant le compte 3600. Chiffres d'affaires des droits de licences, des brevets, des concessions, des droits de jouissances, des indemnités pour des activités dans le cadre de séminaires, honoraires pour des expertises au niveau de l'entreprise. Les entreprises qui emploient du personnel intérimaire et qui participent aussi à la comparaison interentreprises de l'EIT.SWISS gèrent le compte 3670 séparément dans le compte de résultat.
3601	Provisions(entrées))	
3602	CA brut de la location d'appareils	
3603	Vente de ferraille / matériel usagé	
3670	CA brut du personnel intérimaire	
38 Déductions sur les ventes		
3800	Escomptes et rabais	
3803	Provisions sur la vente	(peuvent être soumises aux cotisations AVS)
3805	Pertes sur clients, variation des ajustements	Modification de la provision du ducroire; pertes sur clients
3807	Frets et ports	
3809	TVA Taux de la dette fiscale nette	Ce compte est utilisé lorsque les comptes de produits bruts (c.-à-d. TVA incluse) sont comptabilisés et que la méthode des taux de dette fiscale est appliquée. Dans ce cas, les taux de TVA à verser à l'administration fédérale des contributions figurent également dans ce compte.
	Informations supplémentaires pour les participants à la comparaison interentreprises	Si une facture par ex. englobe une commande de l'installation et la vente de marchandises commerciales, il faut inscrire séparément la part des chiffres d'affaires concernant l'installation et celle de la vente de marchandises commerciales. Cette ventilation est superflue dans la comptabilité financière, si la ventilation de tous les chiffres d'affaires figure dans le journal de la post-calculation.
39 Variations de stocks		
3940	Variations de stocks des prestations non facturées	Pas d'écriture durant l'année. La modification des variations de stocks doit selon la nouveau droit comptable et les règles comptables selon CO, être comptabilisée séparément.
3950	Variations de stocks des travaux en cours	Pas d'écriture durant l'année. La modification des variations de stocks doit selon la nouveau droit comptable et les règles comptables selon CO, être comptabilisée séparément.

4 Charges de matériel, biens marchands, prestations		
40 Charges de matériel		
4000	Matériel de stock	Le matériel de stock n'est pas acheté pour un lieu d'utilisation précis, mais emmagasiné pour un temps indéterminé dans le stock propre.
4010	Matériel lié à la commande	Matériel destiné à certaines commandes et livré directement sur place par le fournisseur. Caractéristique: le stock propre reste intact et le personnel préposé au magasin n'est pas sollicité.
4020	Petit matériel de l'installation	
4050	Matériel de matériel de tableaux électriques	Le matériel de tableaux électriques est surtout important pour les entreprises avec un département matériel et fabrication de tableaux électriques.
4051	Petit matériel de tableaux électriques	
42 Charges des biens marchands		
4200	Achat de marchandises commerciales	Les entreprises sans magasin inscrivent le matériel de vente au compte 4200.
4210	Achat de marchandises en magasin	Marchandises en magasin: matériel de vente vendu uniquement en magasin ou en passant par le magasin.
4220	Achat de marchandises de télécom.	
4250	Achat de tableaux électriques (produits manufacturés)	
4260	Achat de radios, TV, SAT	
44 Charges pour prestations acquises		
4400	Prestations de tiers / travaux de tiers	Charges pour prestations de tiers. Travaux de tiers liés à des prestations fournies (par ex. produits manufacturés qui sont assemblés par une entreprise externe). <u>Remarques:</u> Si en raison d'un travail particulier à fournir, du personnel hors exploitation (par ex. temporaire) est employé, les charges y relatives seront comptabilisées sous les charges du personnel (compte 5090 ss).
47 Charges directes d'achat		
4700	Frais à l'achat	Si les frets à l'achat, les droits de douane à l'importation, les frais d'exposition à l'achat ne sont pas inscrits aux comptes 4000, 4200, 4400, ils seront comptabilisés sous ce compte. Les participants à la comparaison interentreprises de l'EIT.SWISS inscriront, si possible, les charges directes d'achat sous ce compte. <u>Remarque:</u> Les frais de vente sont liés aux déductions sur les ventes (cpte 3807).
49 Réductions de prix à l'achat		
4900	Escomptes et rabais	Les escomptes seront inscrits directement au compte correspondant des groupes 40 à 42.
4902	Remises, primes sur le chiffre d'affaires (aee, grossistes)	Les remises fournisseurs peuvent être inscrites directement au compte de frais correspondant. <u>Remarque:</u> Nous conseillons aux participants de la comparaison interentreprises de l'EIT.SWISS d'utiliser ce compte. Ceci afin que les informations ressortent clairement.

5 Charges de personnel		
50 Charges salariales		
5000	Salaires	<p>Les montants bruts des salaires y compris les heures complémentaires, les indemnités de vacance, salaires des remplaçants intérimaires et du personnel de nettoyage selon la comptabilité des salaires. Provisions sur les ventes (si elles font parties du contrat et les charges sociales sont déduites). Salaires en nature (double notation compte 3)</p> <p>Pour les participants à la comparaison interentreprises de l'EIT.SWISS, une ventilation plus détaillée selon les catégories de collaborateurs (CAN) est faisable dans le cas où une ventilation dans la comptabilité des salaires s'avère impossible.</p> <p><u>Remarque:</u> Titulaire de l'entreprise individuelle / de la société de personnes exclu (cf. compte 2870).</p>
5001	Indemnités de fin d'année (13 ^{ème} mois de salaire)	Indemnités de fin d'année et provisions qui sont généralement versées avec décompte des salaires courants et des salaires administratifs; éventuellement réparties en indemnités fixes ou variables convenues et des indemnités facultatives n'ayant pas été fixées au préalable.
5002	Participations au bénéfice, primes, provisions	Indemnités uniques versées aux collaborateurs, mais qui doivent être annoncées aux assurances sociales.
5004	Honoraires des membres du conseil d'administration	
5005	Prestations des assurances sociales	<p>Allocation pour perte de gain du régime APG.</p> <p>Indemnités journalières en cas d'accident.</p> <p>Indemnités journalières en cas de maladie.</p> <p>Autres remboursements pour absences rémunérées. (Indemnités pour des activités en tant qu'expert, au sein d'une commission, envers l'association.)</p>
57 Charges des assurances sociales		
5700	AHV, AI, APG, AC	<p>Primes AHV, AI, APG, AC (SPIDA).</p> <p>Allocations pour enfant.</p> <p>→ Cotisations du salarié (retenues sociales) en cas d'une comptabilisation des salaires bruts.</p> <p>La compensation des allocations pour enfant liées aux primes AVS tient compte par ex. des comptes 5700 (crédit) et 5000 (débit), si les allocations pour enfant sont versées par le compte salaires. Les allocations pour enfant du titulaire de l'entreprise (entreprise individuelle) seront imputées au compte 2871.</p>
5710	CAF	Caisses d'allocations familiales CAF
5720	Prévoyance professionnelle	<p>Versement des primes.</p> <p>→ Cotisations du salarié (retenues sociales) en cas d'une comptabilisation des salaires bruts.</p> <p>Solde du compte des primes.</p> <p>Les cotisations du pilier 3a se comptabilisent pour les entreprises de personnes sous le compte 2855 respectivement 2160/2480 pour les sociétés anonymes. La part du salarié des indépendants sera considérée à la clôture par une part privée sur le compte 2855.</p>
5730	Assurance-accidents	<p>Primes de l'assurance-accidents (SUVA), l'assurance-accidents en complément de la LAA.</p> <p>→ Cotisations du salarié (retenues sociales) en cas d'une comptabilisation des salaires bruts.</p> <p><u>Remarque:</u> Les primes d'assurance-accidents des collaborateurs familiaux seront comptabilisés sous le compte 2854 pour les sociétés de personnes, respectivement 2560 pour les SA/Sàrl. Une part de l'assurance-accidents non-professionnels du titulaire de l'entreprise et de l'épouse collaboratrice sera imputée au compte 2854.</p>
5740	Assurance pour indemnités journalières en cas de maladie	<p>Primes de l'assurance pour indemnités journalières en cas de maladie.</p> <p>→ Cotisations du salarié (retenues sociales) en cas d'une comptabilisation des salaires bruts.</p> <p><u>Remarque:</u> Les cotisations des caisses maladies du titulaire de l'entreprise seront comptabilisés sous le compte 2854 pour les sociétés de personnes, respectivement 2560 pour les SA/Sàrl.</p>

5790	Impôts à la source	Si les salaires nets sont comptabilisés, inscrire dans ce cpte les charges fiscales des collaborateurs étrangers sans domicile suisse..
58 Autres charges liées au personnel		
5800	Charges pour la recherche de personnel	Charges concernant la recherche et l'engagement de personnel (annonces, bureaux de placements, Head-Hunter, frais d'assessments etc.)
5810	Charges pour la formation du personnel	Charges concernant la formation professionnelle et le perfectionnement hors entreprise des collaborateurs (charges externes). <u>Remarque:</u> Les entreprises participant à la comparaison interentreprises peuvent ventiler ces charges dans divers domaines (ET, installations courant fort collaborateurs et pers. en formation, installations courant faible et administration) ou différencier le détail des données de la comptabilité financière.
5820	Indemnités effectives (pour commandes spécifiques)	Frais attribuables à une commande (comme frais de véhicule, de repas, de téléphone etc.).
5821	Autres frais	Frais ne pouvant pas être compensés.
5830	Indemnités forfaitaires	
5850	Habits professionnels	Achat des habits professionnels pour le personnel. (Les achats importants seront activés sous le compte 1590.) Nettoyage des habits professionnels du personnel Chaussures professionnelles pour le personnel.
5880	Autres frais de personnel	Cadeaux envers le personnel. Sorties du personnel, repas du personnel. Boissons/automate à café. Dépenses de la cantine.
59 Prestations de travail de tiers		
5900	Employés temporaires	Personnel externe mis à disposition pour un temps limité en cas de surplus de travail et qui figure dans les listes des salaires de l'entreprise extérieure ou temporaire. <u>Remarque:</u> Les entreprises participant à la comparaison interentreprises de l'EIT.SWISS, peuvent ventiler ces charges dans les diverses catégories de collaborateurs selon le CAN ou différencier le détail des données de la comptabilité financière.

6 Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements, résultat financier		
60 Charges de locaux		
6000	Loyers pour locaux de tiers	Loyers versés à des tiers pour l'utilisation des locaux commerciaux <i>Remarque:</i> Le décompte de chauffage et les acomptes compris dans le loyer relèvent du compte 6030. Le versement des crédits-bails ne relèvent pas du compte 6000.
6010	Loyers pour locaux propres	Compte réfléchi 7500. Valeur locative des locaux commerciaux utilisés pour l'exploitation. (Important: adapter, de temps à autre, le loyer de manière conforme au marché).
6030	Frais de chauffage et frais accessoires	Acomptes sur les frais de chauffage et frais accessoires compris dans le loyer. Décompte des frais de chauffage et frais accessoires.
6040	Nettoyage des locaux commerciaux	Nettoyage réalisé par une entreprise de nettoyage Matériel de nettoyage.
6050	Entretien des locaux commerciaux	Réparations, petits investissements, abonnement d'entretien. <i>Remarque:</i> L'entretien de l'immeuble propre sera comptabilisé sous le cpte 7511.
61 ERR, charges de leasing immobilisations corporelles meubles		
6100	Entretien, réparations, installations	Entretien/réparations: machines, mobilier de l'exploitation, de bureau. Entretien, remplacements outillages, petit inventaire. Imputer les charges informatiques au compte 6570.
	6100 ERR élaboration technique 6101 ERR installation 6102 ERR tableaux électriques 6103 ERR administration 6104 ERR magasin 6105 Stock	Le degré de ventilation ci-contre est indispensable lors d'une participation à la CIE EIT.SWISS. <i>Remarque:</i> Selon la taille de l'entreprise et la branche, les outillages et les acquisitions de remplacements jusqu'à un montant de CHF 1'000.00 sont généralement comptabilisé comme entretien.
6160	Leasing/location machines + mobilier	Redevances du leasing machines. Location de machines.
62 Charges de véhicules et de transport		
6200	Charges d'exploitation véhicules	Carburant, réparations, pièces détachées. Assurances des véhicules. 6200 Charges d'expl. véhicule 1 6201 Charges d'expl. véhicule 2 Impôts sur véhicules, droits de circulation, taxes. Contributions TCS. Protection juridique circulation. Franchise assurance tous risques.
6260	Leasing et location de véhicules	Location de véhicules. Mensualités du leasing véhicules.
6280	Frets, frais d'expédition	Transport effectué par des tiers.
63 Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		
6300	Assurances-choses (choses, incendie, responsabilité, garantie)	Dommages naturels (eau, incendie, grêle, vols, bris de glace), assurance bris de machine, assurance d'interruption d'exploitation, assurances responsabilité civile entreprise, assurances garanties, assurances protection juridique, assurances liées aux crédits. Les assurances de personnes sont inscrites au compte 5700 ss. <i>Remarque:</i> Assurance des véhicules: compte 6200 Assurance des bâtiments et autres assurances immeubles: cpte 7513
6360	Droits, taxes, autorisations	Patente du commerce, licence commerciale, impôts sur les billets, taxes de concession, timbre, frais d'enregistrement au registre, frais de licences, frais de reproduction, droits d'auteur. Autorisations et contrôles officiels. <i>Remarque:</i> Il est préférable d'imputer les frais de fondations de personnes morales (SA/Sàrl) sur un compte séparé «compte6550:frais de fondation» et les taxes sur immeubles (impôt foncier) au compte 7512.

64 Charges d'énergie et évacuation des déchets		
6400	Electricité, gaz, eau	Energie électrique, locations des compteurs. Consommation de gaz pour la cuisson dans un restaurant; cuisson privée cpte 2850, chauffage cpte 6420. Eau (uniquement la consommation d'eau de l'entreprise) <u>Remarque:</u> Redevance hydraulique et taxes d'eaux usées: cpte 7515 (immeuble privé) ou cpte 6030 (locataires). Généralement électricité et eau pour immeubles locatifs cpte 6100.
6420	Chauffage	Propriétaires d'immeubles utilisés uniquement à des fins commerciaux sans location à des tiers. Fuel, gaz naturel, chauffage: électrique (si faisable), à huile usées, à bois; ramoneur, nettoyage et révision de la chaudière, abonnement d'entretien pour le brûleur. Propriétaires d'immeubles d'utilisation mixte (commerciaux et locatifs) Tout sur le cpte 7514 et ventiler une part des frais à l'entreprise.
6460	Evacuation des déchets	Evacuation des déchets (uniquement de l'entreprise) sinon 7516. Frais d'évacuation des déchets, des déchets spéciaux, des scories, des eaux usées (si la séparation avec l'eau potable est possible, sinon compte 6400).

65 Charges d'administration et d'informatique		
6500	Matériel de bureau, imprimés	Matériel de bureau comme matériel pour écrire, classeurs etc., imprimés à usage administratif. Eventuellement ventiler entre le cpte 6501 bureau technique et 6502 bureau administratif.
6503	Littérature technique, journaux, revues	Littérature technique, journaux, revues techniques.
6510	Téléphone, télécopie, frais de port	Frais de port, taxes de téléphone et de faxe, redevances de concession des équipements hertziens, taxes de distribution des paquets, timbres-postes; investissements de produits de télécommunication inférieurs à CH 1'000.00; frais de ligne pour lignes fixes en informatique.
6520	Cotisations, dons, cadeaux	Cotisations à des associations, dons, pourboires (aide à des tiers), cotisations à des sociétés locales. <u>Remarque:</u> Les montants élevés avec impact publicitaire sont imputés au compte 6600.
6530	Frais comptables et juridiques	Tenue de la comptabilité par des tiers Frais juridiques et frais des consultants, frais d'avocat et de procédure.
6540	Conseil d'administration, AG, organe de révision	Personnes morales Frais du conseil d'administration (frais de voyage, de restauration, d'hébergement) Honoraires du conseil d'administration: compte 5090 Assemblée générale (location de locaux, repas, boissons, impression + envoi du rapport annuel). Frais de l'organe de révision.
6560	Leasing hardware et software	Mensualités de leasing hardware et software
6570	Charges d'informatique	Entretien et réparations du matériel informatique; licences et maintenance; conseil et développement; formation, frais d'accès à internet.
6590	Autres charges d'administration	Découvert de caisse, petite caisse, différences TVA

66 Frais publicitaires		
6600	Frais publicitaires	Réclames (sans recrutement de personnel; les annonces d'offres d'emploi seront inscrites au compte 5800) Sponsoring, imprimés publicitaires, prospectus, affiches. Vitrines, décoration Echantillons gratuits et cadeaux publicitaires, cadeaux d'affaires.
6640	Frais de voyage, suivi de la clientèle	Acquisition, représentation, frais de voyage, repas d'affaires

67 Autres charges d'exploitation		
6720	Recherche et développement	Dépenses en recherche et développement
6740	Correction de l'impôt préalable (en cas de double affectation, consommation propre)	Part de la TVA en cas de double affectation, consommation propre et part des ajustements lors de la clôture annuelle.
6790	Autres charges d'exploitation	Renseignements commerciaux, poursuites Sécurité d'exploitation et surveillance Franchises d'assurance en cas de sinistres

68 Amortissements et ajustements de valeur		
6800	Ajustement de valeur placements financiers	
6810	Ajustement de valeur sur participation	
6820	Amortissements des immobilisations corporelles 6820 amortissement sur machine 6821 amortissement sur mobilier 6822 amortissement sur outillage 6823 amortissement sur véhicule	Amortissements de la classe de groupe 15. Le nombre de comptes peut correspondre aux comptes inscrits dans les actifs immobilisés (position 150).
6840	Amortissements sur actifs immobilisés	Amortissements de la classe de groupe 16. Cf. commentaire concernant les immeubles d'exploitation. Concernant les immeubles d'utilisations mixtes utilisez le compte 7519.

69 Charges financière et produits financiers		
6900	Charges financières	Intérêts bancaires, taux d'intérêts d'emprunts hypothécaires (débit), intérêts de retard.
6940	Frais bancaires	Frais et redevances bancaires, de PostFinance. Frais de comptes et commission sur le chiffre d'affaires, compte WIR. Primes de garanties bancaires (lors de crédits-entreprises). Garanties de construction et garanties d'exécution, si elles ont été conclues auprès d'une banque.
6942	Pertes de cours	Pertes de devises des comptes en monnaies étrangères.
6943	Pertes de cours d'actifs financiers à court terme	Pertes de cours du groupe de compte 106.
6950	Produits financiers	Intérêts bancaires, taux des emprunts hypothécaires (crédit) Rendements des titres pour autant qu'ils sont financés par la fortune nécessaire à l'entreprise. <u>Remarque:</u> Les personnes morales (SA, Sàrl, sté collective) enregistreront sur ce compte les revenus du capital (brut) avant la déduction de l'impôt anticipé. L'impôt anticipé est activé (compte 1176). Les entreprises individuelles enregistrent l'impôt anticipé sur le compte 2856. Remboursement des intérêts de retard = compte 6900. <u>Pas de revenus du capital privé dans le compte 6950</u>
6992	Gains de cours	Gains de devises des comptes en monnaies étrangères.
6993	Gains de cours des produits financiers	Gains de cours du groupe de compte 17

7 Résultats secondaires de l'exploitation		
75 Résultat des immeubles de l'exploitation		
7500	Loyers internes locaux commerciaux	Valeur de location pour locaux commerciaux (cf. cpte 6010).
7501	Loyers privés	Valeur de location appartement privé.
7502	Recettes locatives locaux commerciaux	Recettes locatives et de baux d'immeubles <u>Remarque:</u> Inscrire le remboursement des charges accessoires séparément.
7510	Charges d'intérêts hypothécaires	Intérêts hypothécaires, commissions de cautionnement pour crédits immobiliers, primes d'assurance décès si la police crédits immobiliers est mise en gage.
7511	Charges des biens immobilisés	Réparations et travaux d'entretien du bien immobilier et des biens meubles comme chauffage, machine à laver etc., et périmètre d'entretien. <u>Remarque:</u> Tenir compte de l'obligation d'activation lors de charges valorisantes.
7512	Droits, taxes, impôts réels	Impôts fonciers, impôts immobiliers
7513	Primes d'assurance	Primes d'assurance des bâtiments, primes d'assurance de la responsabilité civile immeuble, autres assurances en rapport avec l'immeuble comme: bris de glace, responsabilité civile, dégâts d'eau.
7514	Chauffage, luminaire	Fuel, gaz naturel; chauffage électrique, à huile usée, à bois; nettoyage et révision de la chaudière; abonnement d'entretien du brûleur; révision de la citerne; électricité des parties communes de l'immeuble (pompes des réseaux de distribution de chauffage et éclairage de la cage d'escalier). <u>Remarque:</u> Compte 7511 pour les réparations effectuées à la chaudière, au brûleur ou au chauffage. <u>Remarque:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Immeuble loué: Comptabiliser les charges accessoires dans le compte 6030. • Immeubles utilisés uniquement à des fins commerciaux: Comptabiliser soit dans les charges d'exploitation, soit dans le groupe principal de compte 75 et débiter le décompte des charges accessoires dans les charges d'exploitation. • Immeuble d'utilisation mixte: Comptabiliser dans l'activité de l'immeuble du groupe 75 et débiter le décompte des charges accessoires dans les charges d'exploitation. • Immeubles hors exploitation: Comptabiliser entièrement dans l'activité de l'immeuble du groupe 82.
7515	Eau, eaux usées	
7516	Ordures, évacuation des déchets	Evacuation et frais d'élimination des déchets.
7517	Charges d'administration	Cotisation aux sociétés des propriétaires fonciers Annonces immobilières pour appartement. Administration immobilière.
7519	Amortissements sur immeuble	<u>Remarque:</u> Tenir un compte séparé pour chaque immeuble: Produits de l'immeuble d'exploitation 1: 750_ Charges de l'immeuble d'exploitation 1 751_ Produits de l'immeuble d'exploitation 2: 752_ Charges de l'immeuble d'exploitation 2: 753_ Les comptes d'immeubles privés ne seront pas comptabilisés dans le compte de résultat (compte 2880). Les immeubles hors exploitation (immeubles n'ayant pas trait à l'activité commerciale, mais qui servent d'investissements de capitaux (par ex. dans une SA), seront comptabilisés séparément dans le groupe 82.

8 Produits et charges exceptionnels et hors exploitation		
80 Produits et charges hors exploitation		
8000	Charges hors exploitation	
8100	Produits hors exploitation	Honoraires pour des expertises et travaux hors exploitation (jetons de présence inclus). Commissions non liées aux activités commerciales.
85 Produits et charges exceptionnels		
8500	Charges exceptionnelles	Charges non liées aux activités commerciales habituelles et à caractère unique.
8504	Pertes sur cession d'actifs immobilisés	Pertes sur la vente de la classe de comptes 14.
8510	Produits exceptionnels	Produits non liés aux activités commerciales habituelles et à caractère unique.
8514	Bénéfices sur cession d'actifs immobilisés	Bénéfices sur la vente de la classe de comptes 14
87 Charges et produits étrangers à la période		
8700	Charges étrangères à la période	Charges liées à l'activité commerciale et hors exercice, qui pour cette ne peuvent pas être attribuées à l'exercice courant.
8704	Construction de réserves de contribution de l'employeur	
8710	Produits étrangers à la période	Produits liés à l'activité commerciale et hors exercice, qui pour cette ne peuvent pas être attribuées à l'exercice courant
8711	Produits des dissolutions	Produits de dissolutions de réserves constituées ultérieurement.
8714	Dissolution de réserves de contribution de l'employeur	
89 Impôts directs		
8900	Impôts directs (personnes morales)	Impôt d'état, impôt communaux et impôt fédéral direct de l'entreprise. Les impôts directs des raisons individuelles et des sociétés de personnes seront comptabilisés dans le compte privés 2856..
9 Clôture		
90 Compte de résultat		
9000	Bénéfice de l'exercice	
9010	Déficit de l'exercice	
99 Comptes auxiliaires des livres auxiliaires		
9901	Compte auxiliaire créances (débiteur))	La tenue des comptes auxiliaires sont prévus si la comptabilité auxiliaire (salaires, créances, obligations) est informatisée et reliée à la comptabilité générale.
9902	Compte auxiliaire obligations (créditeur)	
9903	Compte auxiliaire salaires	

Chaque charge et chaque résultat hors exploitation peuvent être comptabilisés en fin d'exercice dans le compte «Apports de capital et prélèvements sur capital» (compte 2820) selon le principe de la séparation entre entreprise et privé. Par contre lors du remplissage de la feuille d'impôt, il faudra consulter le compte capital.